

**ASSEMBLEE NATIONALE
PRESIDENCE**

-==--=-

**REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès**

-==--=-



DISCOURS

**DE L'HONORABLE ISIDORE MVOUBA,
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE**

**A L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE
DE LA JOURNEE PARLEMENTAIRE RELATIVE A LA
SENSIBILISATION DES HONORABLES DEPUTES
AU CONTRÔLE DE L'ACTION DU GOUVERNEMENT
ET L'EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
DANS LA PERSPECTIVE DES DROITS HUMAINS**

Brazzaville, le 1^{er} Mars 2023

- **Monsieur le Représentant Adjoint du Programme des Nations Unies pour le Développement ;**
- **Honorables membres du Bureau de l'Assemblée nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Experts du Système des Nations Unies ;**
- **Honorables Présidents des groupes parlementaires ;**
- **Honorables Présidentes et Présidents des commissions permanentes ;**
- **Honorables députés et chers collègues ;**
- **Mesdames et Messieurs en vos rangs, grades et qualités ;**
- **Chers Amis ;**

Il y a deux jours, dans une profonde douleur et une tristesse indicible, la République venait de se voir arracher un de ses dignes fils, un cadre au parcours élogieux, le Vénérable Alphonse MBOUDO-NESA, Deuxième Vice-Président du Sénat, Secrétaire Général de l'Alliance Parlementaire Congolaise, pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.

En cette circonstance particulièrement difficile, j'adresse, au nom de l'ensemble des députés et au mien propre, mes sincères condoléances, au Président du Sénat, à tous les Sénateurs et à la famille de ce grand commis de l'Etat.

Qu'il vous plaise de bien vouloir vous lever pour observer une minute de silence en mémoire de l'illustre disparu.

Je vous remercie.

- **Monsieur le Représentant Adjoint ;**
- **Mesdames et Messieurs les Experts des Nations Unies ;**
- **Honorables Députés et Chers collègues ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Dans son message à la nation du 14 août 2022, le Président Denis SASSOU-N'GUESSO, s'adressant aux députés de la 15^{ème} législature, exhortait, les jeunes à se mettre à l'école des anciens, et l'ensemble des nouveaux élus, à des sessions de qualité et des échanges constructifs, mais aussi, à un contrôle efficient de l'action du gouvernement.

Quant à moi, je m'étais engagé, lors de mon élection, à placer notre législature sous le sceau du renforcement des capacités et de l'intensification du contrôle parlementaire, en vue d'améliorer la gouvernance institutionnelle.

A l'ouvrage, ce jour marque le début d'une longue série de sessions de renforcement de capacités, afin de réaffirmer notre ferme volonté de respecter nos engagements et accomplir avec efficacité notre mission constitutionnelle.

L'éloquence et la pertinence du thème retenu pour cette journée parlementaire nous replace, il faut le dire, au centre d'un sujet cardinal, à savoir : « Contrôle de l'action du gouvernement et évaluation des politiques publiques, dans la perspective des droits humains. » Tout est dit.

Je saisis l'instant présent pour saluer la coopération agissante entre notre chambre, le Haut-commissariat aux droits de l'Homme et le Programme des Nations Unies pour le Développement.

- **Monsieur le Représentant Adjoint ;**
- **Mesdames et Messieurs les Experts des Nations Unies ;**
- **Honorables Députés et Chers collègues ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Au cours de cette session, deux communications vont être portées par des experts de talent.

Elles feront l'objet, j'en suis sûr, d'échanges interactifs et fructueux.

La première concerne les droits humains, thème d'importance pour l'exercice de la fonction législative et l'action du gouvernement.

Elle a vocation à mettre en lumière l'intérêt de l'approche basée sur les droits humains dans le renforcement des capacités et de l'activité du député, en tant que législateur et contrôleur.

La deuxième concerne l'évaluation des politiques publiques, thème d'importance pour le renforcement du contrôle de l'action du gouvernement.

Elle vise comme objectif de présenter les outils et les méthodes d'évaluation des politiques publiques et souligner les prérogatives et le rôle majeur que sont appelés à jouer les honorables députés dans ce noble exercice.

Ces thématiques, en tout cas je l'appelle de tous mes vœux, vont nous offrir de nouveaux outils et enrichir nos connaissances.

Comme vous l'avez compris, le renforcement des capacités constitue une approche pertinente de l'action de développement.

Ne dit-on pas que « S'abreuver sans modération du savoir, l'esprit ouvert s'en délecte. » !

Je ne saurai terminer mon propos sans souligner les progrès en droits humains constatés par la 31^{ème} session de l'Examen Périodique Universel du Conseil des Droits de l'Homme, lors du troisième passage de notre pays.

A cette occasion, le rapport du Congo avait été validé.

Je suis certain qu'à la suite de la loi POTIGNON, de la loi concernant la promotion des peuples autochtones, de la récente loi MOUEBARA, le Congo fera un pas assuré en matière de droits humains, un des combats de tous les jours, pour ne pas dire de tous les instants, que mène le Président Denis SASSOU-N'GUESSO.

Sur ce, je déclare ouverts les travaux de la journée parlementaire de sensibilisation des honorables députés au contrôle de l'action du gouvernement et l'évaluation des politiques publiques, dans la perspective des droits humains.

Vive l'Assemblée nationale !

Vive le Congo uni et solidaire !

Vive la coopération Assemblée nationale-Système des Nations Unies !

Je vous remercie.